

Concept de sélection Judo pour la participation aux FISU World University Championships Rhine-Ruhr 2025

1 octobre 2024

1. Principe

Les principes applicables pour le présent concept de sélection sont les **règles** définies par la FISU ainsi que les **directives relatives à la performance** publiées par Swiss University Sports pour les World University Games.

2. Dates de la manifestation

Les Summer FISU World University Games auront lieu dans la région de Rhine-Ruhr, Essen (GER) du 16.07.2025 au 27.07.2025.

3. Nombre de participants selon les règles de la FISU

Les nombres de participants suivants sont définis :

Pour la compétition individuelle :

- Au maximum 16 participants par Fédération soit 8 femmes et 8 hommes.
- Au maximum 1 combattant(e) par catégorie.

Pour la compétition par équipe :

- Uniquement les athlètes inscrits en individuels.
- Equipes féminines et masculines.
- Un minimum de 3 athlètes et un maximum de 5 athlètes.

4. Conditions de participation

Les directives relatives à la performance de Swiss University Sports s'appliquent (extrait) :

- Citoyenneté suisse
- Âge : date de naissance du 01.01.2000 au 31.12.2007
- Statut d'étudiant/e, c'est-à-dire immatriculation régulière dans une universités ou HES reconnue
Hautes écoles reconnues, voir : <https://www.swissuniversities.ch/fr/themes/enseignement-et-etudes/hautes-ecoles-suissees-accreditees>

5. Sélections

5.1. Critères de sélection

Les critères suivants doivent être satisfaits pour qu'un athlète puisse être proposé pour intégrer la sélection :

- 1 x 7ème rang dans CM / CE / GP / GS
- 1 x 5ème rang dans CO
- 1 x 3ème rang dans EC
- 1 x 5ème rang dans EC et 1 x 7ème CO
- 2 x 5ème rang dans EC ou 2 x 7ème CO

Autres points déterminants pour la sélection :

- La courbe évolutive de l'athlète.
- Performances réalisées dans de grandes compétitions antérieures.
- L'athlète doit s'entraîner minimum 2 fois par semaine dans un centre de performance reconnu par la FSJ.
- Engagement de l'athlète pour le sport de performance.

5.2. Compétitions définies par la fédération

Les compétitions officielles effectuées dans le cadre de l'équipe nationale Championnat du Monde (CM), Championnat d'Europe (CE), Grand Prix (GP), Grand Slam (GS) et Continental Open (CO) sont prises comme base pour la qualification de ces universiades. Les tournois Europa Cup (EC) sont également pris en considération. Il est à relever, vu le nombre conséquent de tournois existants, que le niveau compétitif de certains de ces tournois en soit affecté. Dès lors, un résultat dans une compétition avec peu de participants et de pays ne peut pas être pris en compte pour la sélection. Il est donc dans la responsabilité de chaque athlète de fournir le fichier PDF du tableau de leur compétition. Après réception du résultat, le chef de discipline en accord avec la commission de sélection détermine si ce tournoi est pris en compte

5.2.1 Période de sélection

Les compétitions du point 5.2 sont prise en compte sur une période d'une année, soit de juin 2024 à mi-mai 2025. La sélection définitive aura lieu le **lundi 09 juin 2025**

5.3. Demande de sélection

La demande de sélection doit être établie par le/la chef/fe de discipline (CD) au plus tard le lundi 09 juin 2025 en concertation avec la fédération, sur la base des critères de sélection convenus.

Si le nombre d'athlètes remplissant les critères de sélection est supérieur à celui des places disponibles, il appartient au/à la CD de procéder à une priorisation en fonction des directives relatives à la performance.

La demande se fait selon le modèle (feuille Excel).

5.4. Commission de sélection

La décision de sélection définitive est prise par le **comité de sélection** de Swiss University Sports :

- CEO/Chef du Sport d'élite Swiss University Sports (présidence, Raeto Raffainer)
- Head of Delegation Swiss University Sports (Renato Maggi)
- Vice-présidente Swiss University Sports (Martina van Berkel)

La commission de sélection décide à la majorité des voix.

Une commission de recours est définie au sein du comité directeur de Swiss University Sports. Ses décisions sont définitives.

6. Aspects médicaux

À partir de leur sélection définitive, les athlètes participants/es sont soumis/ses aux règles de l'AMA. Le site web www.sportintegrity.ch/fr fournit des informations complètes sur les droits et les obligations des athlètes ainsi que sur ceux de l'équipe d'encadrement (entraîneurs, coaches et physiothérapeutes).

Pour les athlètes ayant des chances avérées d'être médaillés ou diplômés, des dispositions particulières peuvent s'appliquer pour raisons médicales.

Le justificatif médical doit être fourni dès que la maladie ou la blessure survient. Le/la chef/fe de discipline soumet simultanément à Swiss University Sports une proposition de compétitions alternatives ou de possibilités d'évaluation.

7. Coûts

Athlètes :

Les athlètes sélectionné/es seront tenu/es de payer une contribution aux frais qui s'élève à environ 20% des frais totaux divisés par le nombre d'athlètes.

Hautes Ecoles :

20% supplémentaires sont couverts par l'haute école de l'athlète.

Fédération sportive :

20% des coûts sont couverts par la fédération nationale des athlètes sélectionnés.

Le montant restant est financé par Swiss University Sports.

8. Communication

Après approbation par Swiss University Sports, le concept de sélection est publié individuellement sur le site web de Swiss University Sports, rubrique « Disciplines sportives », ainsi que par la fédération concernée.

Le/la chef/fe de discipline ainsi que la fédération nationale s'assurent que les athlètes et entraîneurs concernés/es ont vu, lu et pris connaissance du concept de sélection.

9. Autres dispositions

Les athlètes se manifestent au plus tard 4 mois avant la manifestation en tant que « probables » auprès de leur CD. Les probables pris en compte sur GAMEMANAGER donnent leur accord à participer au cas d'une sélection, et se sont engagés à suivre le programme de sélection proposé et à relever les éventuelles épreuves de préparation, tout comme toute activité en lien avec leur participation aux WUC.



FISU
WORLD
UNIVERSITY
GAMES
SUMMER



Tous les probables seront saisis sur GAMEMANAGER par le/la CD (nom/prénom/adresse électronique). Les probables recevront un login personnel leur permettant de compléter leurs données individuelles.

Le rapport athlètes/officiels est fixé par la FISU. Lors du choix définitif, l'accent doit être mis sur le meilleur encadrement possible pour les athlètes. En cas de doute, la décision revient au chef du sport d'élite et au directeur générale Swiss University Sports.

Violations à l'éthique : les violations à l'éthique peuvent être signalées via le centre de signalement de Sportintegrity à l'adresse www.sportsintegrity.ch.

10. Responsabilités

Chef de discipline responsable, Hischier Dominique

St. Gallen, 23.10.2024 / Version 1

Dominique, Hischier, Chef du sport de Performance Fédération Suisse de Judo

Raeto Raffainer, CEO/Chef sport de performance Swiss University Sports

MEMBER
OF



OFFICIAL
SPONSOR



OFFICIAL
SUPPLIER



NATIONALER SPORTFÖRDERER

